

# LA TOUVRE

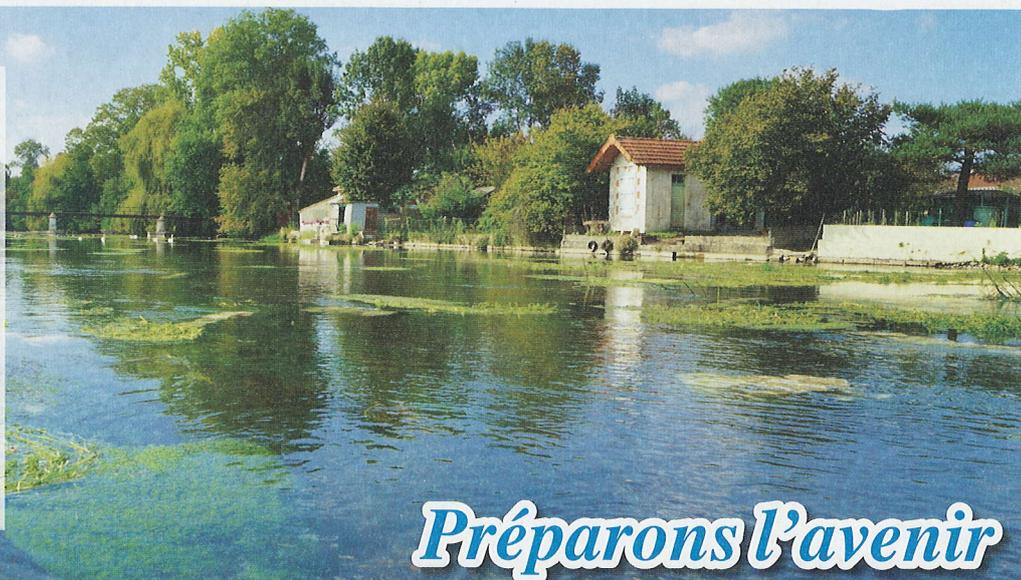
Semestriel édité par le Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique et Piscicole de la Touvre

N° 25

HIVER 2015

## Sommaire

- Page 2 **Entretien et aménagements**
- Page 3 **Etude sur les affluents**
- Page 4 **Jussie  
Randonnée nautique  
Agenda**



*Préparons l'avenir  
de notre rivière*



## Editorial

Dans les derniers numéros « La Touvre » j'évoquais la loi 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale créant la compétence GEstion des Milieux Aquatiques et Protection contre les Inondations (GEMAPI). Je peux maintenant vous parler de la loi du 07 Août 2015 portant la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) qui précise, entre autre, les modalités de transfert ou de délégation des compétences GEMAPI.

L'évolution des périmètres des intercommunalités est la partie la plus médiatisée de cette loi, mais dans la révision des Schémas Départementaux de Coopération Intercommunale (SDCI) prévu pour le 31 mars 2016, elle intègre également la réduction du nombre de structures intercommunales.

Pour répondre aux enjeux et permettre au Préfet de bassin de

fixer les orientations en Charente, un groupe de travail a été mis en place (Préfecture de la Charente et Direction des Territoires 16, DREAL Poitou-Charentes, Conseils Départementaux 16 et 17, EPTB Charente, Agence de l'Eau Adour Garonne et Charente Eaux). Le projet du Préfet de Charente qui est responsable de la constitution des structures a été présenté en septembre dernier.

Pour ce qui nous concerne, dans ce projet, le bassin versant de la Touvre/Echelle se retrouverait dans un nouveau périmètre, avec le bassin de l'Argence, de l'Anguienne, des Eaux Claires, de la Charreau, de la Boëme, du Claix, de la Vélude et de la Nouère. Ce bassin versant étendu regrouperait environ 70 communes pour environ 170 000 habitants.

Voilà donc aujourd'hui le projet porté à notre connaissance, nous pouvons dès à présent en tirer 2 points positifs sur le fond : le projet intègre la notion de bassins

versants et il n'y aura plus de «zones blanches» sur le territoire. Sur la forme, nous sommes toujours dans l'expectative. Ces compétences GEMAPI transférées de fait aux EPCI/FP, c'est-à-dire aux communautés d'agglomérations et aux communautés de communes, seront-elles conservées en leur sein ou bien seront-elles déléguées à un Syndicat Mixte ?

Nous y voyons aujourd'hui un peu plus clair, mais ce n'est pas encore le bout du tunnel. Beaucoup d'eau reste à passer sous les ponts, en attendant, le SIAHP continue d'honorer les responsabilités que nos communes adhérentes lui ont confiées.

En cette fin d'année 2015, les membres du Conseil Syndical, notre technicien rivière et moi-même, vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et une excellente année 2016.

*Bruno MAÎTRE*  
Président du SIAHP de la Touvre  
Elu de Gond-Pontouvre

## Travaux d'entretien et d'aménagement

Comme chaque année, le SIAH de la Touvre a effectué un entretien ponctuel de la végétation des bords de berge, matérialisés par un ● sur la carte. Les arbres tombés ou menaçants ont été la priorité de l'entreprise mandatée pour la réalisation des travaux. Plusieurs d'entre eux étaient tombés en juillet 2013 à la suite d'un fort coup de vent. Le secteur des Anglades (Gond-Pontouvre), principal secteur touché lors de cet évènement, est à nouveau dégagé et navigable.

Le secteur de "La Camoche" a été aménagé afin de diversifier les écoulements et les habitats. Cela a été possible grâce à la mise en place de petits blocs calcaires et de bois morts dans le cours d'eau. Cet aménagement, programmé dans notre plan de gestion, a été réalisé en début d'été et fait suite aux trois réalisations de ces dernières années (aval de la salle des fêtes de Magnac, amont de la passerelle de Relette, aval de la Terrière).



## Etude sur les affluents

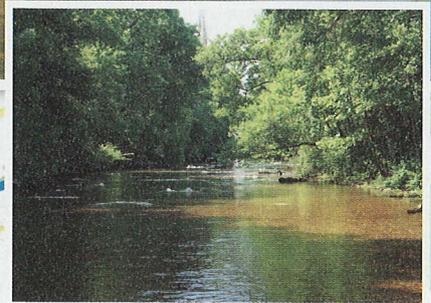
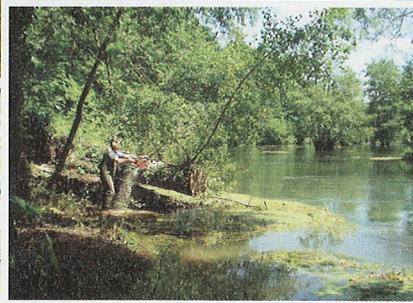
Afin d'avoir une meilleure connaissance des affluents de la Touvre présents sur le bassin versant, nous avons souhaité réaliser une étude sur ces derniers. Un stagiaire de l'Université Polytech Sophia Antipolis a été recruté pour un mois et demi afin de nous aider dans cette tâche.

Les ruisseaux de Bellevue ①, du Bac du Chien ②, de la Font Noire ③ ainsi que celui de Lunesse ④ ont été visités.

Les ouvrages présents tels que les moulins, les ponts et les buses, ont été répertoriés cartographiquement et également mesurés. Leur état général a aussi été relevé afin de nous donner un aperçu sur la vétusté ou la dégradation de ces ouvrages. Enfin, leur franchissabilité piscicole (truites et anguilles) a été évaluée.

La nature du substrat des cours d'eau (sable, gravier, vase) ainsi que la végétation rivulaire (présence, densité) ont été notés. Ces paramètres nous permettent aujourd'hui d'avoir une vision plus fine du fonctionnement de ces cours d'eau.

Retrouvez nos actions sur w



## nts de la Touvre

Ce travail était un préalable important avant toute modification des périmètres de gestion, enclenché par la Loi NOTRe et GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Protection contre les Inondations) en août dernier.

Le ruisseau de Viville ⑤ a quant à lui été diagnostiqué en 2014 par un autre stagiaire, avec les mêmes critères d'évaluation.

Le SIAH du bassin de l'Échelle, avec lequel nous travaillons de concert depuis de nombreuses années, a lancé cette année une étude sur la continuité écologique des deux moulins les plus en aval de l'Échelle. Le but de cette étude est d'établir un document d'aide à la décision qui précisera les recommandations d'actions pour rendre possible la migration piscicole entre Touvre et Échelle et assurer le transfert des sédiments d'amont vers l'aval. Cette étude s'achèvera en décembre.



# Le foyer de Jussie sur la Touvre en recrudescence



La Jussie possède les atouts nécessaires pour une colonisation rapide et efficace des milieux humides. Sa multiplication se fait essentiellement par bouturage (un fragment de plante va donner une nouvelle plante, même avec quelques millimètres de tige).

Cette plante, au caractère envahissant, a été découverte la première fois sur la Touvre en 2009. Les stations avaient été traitées par arrachage manuel et cette plante avait disparu du cortège floristique aquatique de notre rivière. Une nouvelle station repérée en 2012 plus en amont est actuellement traitée mais cette dernière reste présente sur le site.

En effet, il est compliqué de traiter efficacement cette plante. Malgré de nombreux rappels de notre part, certains riverains, même alertés par la présence de cette espèce végétale devant chez eux, continuent à faucher et à sillonner la zone, dispersant de nombreux fragments de Jussie en aval.

**Ces agissements contreproductifs et irresponsables sont à bannir. Ils sont verbalisables.**

## LES CONSÉQUENCES SUR LES MILIEUX PEUVENT ÊTRE TRÈS IMPORTANTES

- Propagation rapide vers l'aval,
- Diminution de la biodiversité du fait de l'uniformisation du milieu,
- Altération de la qualité de l'eau,
- Accélération du comblement du lit et de l'envasement,
- Perturbation des usages,
- Réduction de la productivité aquacole.

## LES BONS GESTES :

- Ne la cueillez pas,
- Ne l'arrachez pas vous-même, appelez le SIAHPT,
- Ne la fauchez pas,
- Ne marchez pas dans les herbiers.

## EN 2015

Temps passé : 14 jours • Volume arraché : 10 m<sup>3</sup>

## EN 2014

Temps passé : 6 jours • Volume arraché : 3 m<sup>3</sup>

## Randonnée nautique de découverte



Comme évoqué lors du dernier numéro de notre revue, une randonnée nautique de découverte a été développée sur la Touvre mi-juillet, en partenariat avec les clubs de canoë mais aussi nos partenaires techniques et associatifs.

Ce parcours a été matérialisé par 6 bouées numérotées qui vous renvoient vers des pistes audio préenregistrées sur des lecteurs MP3 mis à disposition par les clubs de canoë.

Cette randonnée nautique a été largement plébiscitée cet été par de nombreuses personnes souhaitant allier découverte du patrimoine naturel et architectural de la Touvre et descente agréable en canoë.

**N'hésitez pas à nous faire remonter vos impressions sur cette descente commentée.**

## AGENDA 2016

**JANVIER :** vœux du SIAHPT

**MARS :** vote du budget

**SEPTEMBRE :** travaux d'entretien et d'aménagement

SIAHPT de la Touvre - 89, rue Pasteur - 16160 Gond-Pontouvre  
Tél : 05 45 38 16 71 - [siahp.touvre@orange.fr](mailto:siahp.touvre@orange.fr)

[www.rivieres-touvre-echelle.f](http://www.rivieres-touvre-echelle.f)

- Directeur de la Publication : Bruno MAÎTRE
- Rédaction et photos : Mathieu TALLON
- Création et Impression : Imprimerie VALANTIN • Imprimé sur papier recyclé
- Dépôt légal à parution. ISSN 1638-7554.



IMPRIM'VERT®



CHARENTE  
LE DÉPARTEMENT

